## **MODE D'EMPLOI: INSCRIPTION VIA INTERNET**

## ETAPE 1 : création de votre compte

- Connexion sur le site http://periscolaire.fr . (à taper dans la barre d'adresse)
- Cliquez sur le bouton « Créer un compte » puis renseignez votre email, votre nom et le nom de la commune
- Un email de validation vous sera envoyé. Cliquer sur le lien d'activation
- Vous recevrez un autre email avec votre identifiant et votre mot de passe, conservez les afin de pouvoir vous connecter rapidement.
- Connectez-vous sur le site avec vos identifiants et mot de passe

## ETAPE 2: adhésion + réservation

Cliquez sur l'icône représentant une maison

Sur le portail Famille, cliquez ensuite sur l'onglet « Administratif » puis sur « fiche enfant ».

Cliquez sur « Ajouter » un enfant et remplir les données en vous laissant guider.



Attention, pour choisir l'école de Saint Trivier, taper le code postal (01990).

Une fois le ou les enfants ajouter, dirigez-vous sur le menu **«Tuteurs Légaux »** et cliquez sur **« Modifier ou ajouter un tuteur »** pour pouvoir remplir les renseignements vous concernant.

Désormais vous pouvez vous dirigez vers le menu situé à gauche « Adhésion » et cliquez sur le bouton « Je fais une nouvelle adhésion ».

Sélectionnez « SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS » et cliquez sur « Rechercher » puis sur « Nouvelle Adhésion ». Une nouvelle page s'ouvre, cliquez sur la case Droit à l'image (si vous l'autorisez) et/ou sur « J'ai lu et accepte le règlement intérieur » puis validez.

Une nouvelle fenêtre va s'ouvrir. Surtout ne pas cliquer sur « valider sa commande en cours » mais bien sur « faire une réservation » en bleu en bas. Ainsi sur la même commande seront regroupés le montant de l'adhésion de 15€ + la valeur des repas commandés. Dans le cas contraire vous serez contraints de payer d'abord l'adhésion et d'attendre que nous débloquions votre compte à réception du paiement pour pouvoir effectuer vos réservations de la rentrée.

Laissez-vous guider pour réserver vos repas. Si vous avez plusieurs enfants à inscrire ne cliquer sur « **Terminer votre réservation** » qu'une fois toutes les réservations effectuées.

Les réservations peuvent se faire soit par période entre chaque vacances scolaires soit à l'année. Pour ce faire, il convient de faire une réservation par période et de ne cliquer sur « **Terminer votre réservation** » qu'une fois toutes les périodes enregistrées. Dans ce dernier cas, nous pourrons bien évidemment gérer, comme les années précédentes, des paiements en plusieurs fois (1 chèque déposé par mois).

Attention, une fois votre réservation terminée, pensez à faire passer votre règlement dans la boîte à lettres de la cantine située dans la cour de l'école primaire pour que nos gestionnaires puissent valider votre réservation. Aucune autre réservation ne pourra être prise en compte tant que celle en cours n'est pas réglée.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : macantineutingeoise@gmail.com.